Infor LN Service - Propriétaire et Utilisateur de l'article sérialisé - Guide de l'utilisateur

© Copyright 2021 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	tsowneruserug (U9882)
Release	10.7 (10.7)
Publié le	8 août 2022

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....7

Propriétaire et utilisateur....7

Gestion de la configuration....7

Chapitre 2 Rôles du tiers....11

Tiers par défaut de l'ordre....11

Appels....11

Ordres de service....11

Ordres de maintenance sur article client....12

Réclamations client....13

Chapitre 3 Gestion des propriétés....15

Tiers acheteur et propriétaire....15

Sortie des matières appartenant au client....16

Chapitre 4 Tiers par défaut....19

Impact de la définition par défaut du tiers....19

Adresses des destinataires pour les ordres de service et la prestation....19

Groupe d'installation et numéro de série figurant sur l'ordre de maintenance....20

Sélection / recherche d'un groupe d'installation ou d'un numéro de série pendant la saisie de l'ordre....20

Transferts des prestations planifiées....21

A propos de ce document

Ce guide explique les divers concepts et traitements disponibles pour la fonctionnalité d'article sérialisé d'utilisateur/de propriétaire, tels que la définition d'un propriétaire/d'un utilisateur pour l'article sérialisé, ainsi que la définition de tiers pour des ordres.

Objectifs

Ce document vise à atteindre les objectifs décrits ci-dessous. Sa lecture présuppose que vous avez déjà des connaissances sur l'application Infor LN Service.

- **Comprendre le concept suivant**
  Ordres de service, ordres de travail
- Articles sérialisés
- **Effectuer les tâches suivantes**
  Définition du propriétaire et de l'utilisateur de l'article sérialisé
- Tiers par défaut des ordres.

Sommaire du document

Ce guide explique les concepts de propriétaire et d'utilisateur dans le cadre des articles sérialisés.

Comment lire ce document

Ce document est constitué à partir de rubriques d'aide en ligne. Par conséquent, les références à d'autres sections du manuel sont présentées comme illustré dans l'exemple suivant :

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'aide en ligne d'Infor LN Service.

Reportez-vous à la table des matières pour trouver la section référencée.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne et que vous cliquez sur le texte souligné, vous accédez directement à la définition du glossaire à la fin du document.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

Ce chapitre propose une présentation du propriétaire, de l'utilisateur et du distributeur de l'article sérialisé.

Propriétaire et utilisateur

Lorsque vous exécutez les prestations de service pour des appels, des ordres de service, des ordres de maintenance sur article client et des réclamations client, la facture est reçue par le propriétaire (le tiers acheteur) de l'article sérialisé. Toutefois, il doit être possible de facturer l'une de ces parties impliquées dans les prestations de service, telles que le propriétaire, l'utilisateur et le revendeur, plutôt que de facturer le propriétaire de l'article sérialisé.

Gestion de la configuration

- **Groupes d'installation et articles sérialisés**
  Pour implémenter cette fonctionnalité, vous devez ajouter les champs suivantes dans les sessions Groupes d'installation (tsbsc1100m000) et Articles sérialisés (tscfg2100m000):
  - **Propriétaire**
  - **Distributeur**
  - **Utilisé(e) par**
  - **Fournisseur**

  Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** est ajouté pour définir le rôle de tiers utilisé en tant que tiers acheteur par défaut pour l'ordre lors de la génération de l'appel, de la réclamation client, du service ou de l'ordre de maintenance sur article client.

  Le tiers spécifié dans la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou Articles sérialisés (tscfg2100m000) ne peut être utilisé en tant que tiers acheteur que si le rôle de tiers est défini pour le tiers en question.

  Les rôles **Propriétaire** et **Distributeur** sont de type Tiers acheteur. Le rôle **Utilisé(e) par** est de type **Tiers** et le rôle **Fournisseur** est de type **Tiers**. Si la valeur définie pour le champ **Tiers par défaut de l'ordre** est **Utilisé(e) par** ou **Fournisseur**, Infor LN vérifie si le rôle d'acheteur est défini pour les tiers associés.

- **Synchronisation des rôles de tiers dans les structures d'arborescences physiques**
  Le propriétaire de tous les articles sérialisés d'une structure d'arborescence physique et le propriétaire lié à un groupe d'installation sont la même personne et si le **Propriétaire** est modifié, tous les articles sérialisés de cette structure sont également mis à jour. Le **Propriétaire** ne peut être modifié qu'au plus haut niveau de la structure d'arborescence physique.

  Les champs **Utilisé(e) par** associés sont mis à jour pour tous les articles sérialisés situés à un niveau inférieur de la structure. Vous pouvez modifier le champ **Utilisé(e) par** à tous les niveaux de la structure.

  Les champs associés **Utilisé(e) par**, **Distributeur** et **Fournisseur** doivent être synchronisés manuellement. Lorsque vous modifiez manuellement les champs associés **Distributeur**, **Fournisseur** et **Utilisé(e) par**, Infor LN vous invite à confirmer que les articles sérialisés situés plus bas dans la structure doivent être mis à jour avec ces valeurs

  Si le **Propriétaire** n'est pas spécifié, le contenu de tous les champs **Propriétaire** et **Utilisé(e) par** associés de la structure d'arborescence physique est effacé.

- **Paramètre d'ordre de service « Expédier les matières vers »**
  Les matières nécessaires à l'exécution de la prestation d'ordre de service sont normalement expédiées à l'adresse du tiers destinataire ou à l'adresse d'emplacement de l'ordre/la prestation (l'adresse de l'emplacement est extraite par défaut du groupe d'installation ou de l'article sérialisé).

  Les matières de l'ordre de service sont expédiés à l'adresse d'expédition de l'ordre ou à l'adresse d'emplacement de l'ordre/de la prestation, selon la valeur indiquée dans le champ **Expédier les matières vers** de la session Paramètres des ordres de service (tssoc0100m000).

  Le tiers acheteur spécifié pour l'ordre peut être différent du propriétaire (tiers acheteur) indiqué au niveau du groupe d'installation ou de l'article sérialisé. Il doit donc être possible d'expédier les matières par défaut à l'une des adresses liées aux rôles définis pour le groupe d'installation ou l'article sérialisé.

  Le domaine **Expédier les matières vers** est étendu avec les valeurs suivantes :

  - **Adresse du tiers destinataire**
  - **Adresse de l'emplacement**
  - **Adresse du propriétaire**
  - **Utilisé par adresse tiers**
  - **Adresse du distributeur**

- **Traitement des articles appartenant au client**
  Quand une installation qui n'est pas la propriété du tiers acheteur fait l'objet d'une maintenance, vous avez la possibilité d'utiliser le tiers acheteur ou le propriétaire de cette installation pour la réception ou la sortie magasin si les cases suivantes sont cochées dans les sessions de paramètres SO (Ordre de service), MSO (Ordre de maintenance sur article client) ou WO (Ordre de travail) :

  - **Autoriser utilis. propriétaire install. au lieu du t. ach. à la sortie**
  - **Autoriser utilis. t. ach. au lieu du propriét. install. à la réception**

- **Réception d'articles sérialisés appartenant au client**
  Pendant la réception d'un article sérialisé appartenant au client, le propriétaire de cet article est mis à jour.

Si l'article est reçu en tant que propriété d'entreprise, le contenu du champ Propriétaire est effacé. Si l'article est reçu en tant que propriété du client, le propriétaire de l'article en stock peut être différent de celui de l'article sérialisé.

Un nouveau paramètre **Autoriser propriétaire installation différent du propriétaire stock** a été ajouté aux sessions de paramètres SO, MSO ou WO. Si cette case est cochée, le propriétaire de l’article sérialisé et celui de l'article en stock sont la même personne.

Chapitre 2
Rôles du tiers

2

Ce chapitre explique comment définir le tiers par défaut des ordres.

Tiers par défaut de l'ordre

Appels

Lorsqu'un appel est enregistré dans la session Appel (tsclm1100m000), le **Tiers acheteur** est extrait par défaut de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000). Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000) indique quels rôles de tiers sont utilisés en tant que **Tiers acheteur** pour l'appel.

Si la valeur employée comme valeur de tiers par défaut est **Utilisé par tiers**, celle du champ **Utilisé par contact tiers** doit être vérifiée pour déterminer si elle peut faire office de valeur par défaut pour le champ **Contact de l'emplacement** (Contact du tiers acheteur).

Si le groupe d'installation ou l'article sérialisé spécifié pour l'appel n'appartient pas au **Tiers acheteur** de l'appel, l'utilisateur en est averti.

Infor LN n'avertit pas l'utilisateur si le **Tiers acheteur** n'est pas le propriétaire de l'article sérialisé ou du groupe d'installation mais est défini en tant que l'un des rôles de tiers.

Ordres de service

Lors de la création d'un ordre de service dans la session Ordres de service (tssoc2100m000), le **Tiers acheteur** est extrait par défaut du groupe d'installation ou de l'article sérialisé. Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000) indique quel rôle de tiers est utilisé en tant que **Tiers acheteur** pour l'ordre de service.

Infor LN avertit l'utilisateur si un groupe d'installation ou un article sérialisé utilisé dans l'ordre de service n'est pas la propriété du **Tiers acheteur** de cet ordre de service. Si le **Tiers acheteur** est extrait par défaut du groupe d'installation ou de l'article sérialisé, aucune notification ne s'affiche.

Infor LN n'avertit pas l'utilisateur (notification non bloquante) si le **Tiers acheteur** n'est pas le propriétaire de l'article sérialisé ou du groupe d'installation mais est présent en tant que l'un des rôles définis.

Générer ordre de service

Les ordres de service peuvent être générés depuis diverses sources. Le **Tiers acheteur** doit être extrait par défaut de la source pour l'article sérialisé et le groupe d'installation, en fonction du scénario **Tiers acheteur**/Propriétaire par défaut.

- Projets (TP) : extrait par défaut du groupe d'installation ou projet
- Prestations planifiées : extrait par défaut de l'article sérialisé
- Appel : extrait de l'appel
- Ordres d'intervention pour échange : extrait de l'ordre d'intervention pour échange ou de l'article sérialisé
- Contrôles : extrait de l'article sérialisé
- Outillage : extrait par défaut de l'article sérialisé
- Devis : extrait du devis
- Article sérialisé : extrait par défaut de l'article sérialisé
- Session de technicien à distance : extrait de la session de technicien à distance

Dans les autres cas, la valeur de ce champ doit être supprimée.

Ordres de maintenance sur article client

Les champs **Groupe d'installation**, **Article** et **Numéro de série** doivent être ajoutés dans la session Ordres de maintenance sur article client (tsmsc1100m000). Ces champs permettent de définir la valeur par défaut des champs **Service clients**, **Type de service**, et **Tiers** acheteur.

Ces champs ne sont pas utilisés pour les valeurs par défaut liées au contrat et ne doivent pas servir de valeurs par défaut pour les lignes d'ordre de maintenance sur article client.

Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000) indique quel rôle de tiers est utilisé en tant que **Tiers** acheteur sur l'ordre de maintenance sur article client.

Infor LN avertit l'utilisateur (notification non bloquante) si un groupe d'installation ou un article sérialisé utilisé dans l'ordre de maintenance sur article client n'est pas la propriété du **Tiers acheteur** de cet ordre. Si le **Tiers** est extrait par défaut du groupe d'installation ou de l'article sérialisé, aucune notification ne s'affiche.

Infor LN n'avertit pas l'utilisateur (notification non bloquante) si le **Tiers** acheteur n'est pas le propriétaire de l'article sérialisé ou du groupe d'installation, mais est présent en tant que l'un des rôles définis.

Générer ordre de maintenance externe

Lorsqu'un ordre de maintenance sur article client est généré depuis un appel ou une prestation planifiée, les champs **Groupe d'installation**, **Article** et **Numéro de série** sont définis par défaut (et ne doivent pas être modifiés), sauf quand les prestations planifiées de l'ordre sont regroupées par département et/ou par heure.

Lorsqu'un ordre est créé depuis la session Article sérialisé (tscfg2600m000), les champs **Groupe d'installation**, **Article** et **Numéro de série** doivent être extraits par défaut de la session Article sérialisé (tscfg2600m000).

Réclamations client

Lorsqu'une réclamation client est créée, le **Tiers acheteur** est défini par défaut en fonction du **Groupe d'installation** ou de l'**Article** sérialisé. Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000) indique quel rôle de tiers est utilisé en tant que **Tiers acheteur** sur la réclamation.

Infor LN avertit l'utilisateur (notification non bloquante) si un groupe d'installation ou un article sérialisé utilisé dans l'ordre de maintenance sur article client n'est pas la propriété du **Tiers acheteur** de cet ordre. Si le **Tiers** est extrait par défaut du groupe d'installation ou de l'article sérialisé, aucune notification ne s'affiche.

Infor LN n'avertit pas l'utilisateur (notification non bloquante) si le **Tiers** acheteur n'est pas le propriétaire de l'article sérialisé ou du groupe d'installation, mais est présent en tant que l'un des rôles définis.

Cette nouvelle fonctionnalité n'est applicable que pour les articles spécifiés dans l'en-tête de la réclamation.

Chapitre 3
Gestion des propriétés

3

Ce chapitre explique comment gérer la propriété si la maintenance a lieu sur une installation qui n'est pas la propriété du tiers acheteur de l'ordre.

Tiers acheteur et propriétaire

Pendant la maintenance d'une installation, des ordres magasin sont créés pour extraire les matières et les transférer vers ou depuis les magasins. Si des matières appartenant aux client sont impliquées et que la maintenance concerne une installation qui n'est pas la propriété du tiers acheteur de l'ordre, il doit être possible d'indiquer si ces matières appartiennent au tiers acheteur ou au propriétaire de l'article sérialisé.

Pour la mise en œuvre de cette fonctionnalité, le champ **Tiers lié au stock** est ajouté dans les sessions suivantes :

- Coûts matières de l'ordre de service (tssoc2122m000)
- Ordre de maintenance sur article client - Ligne de pièces (tsmsc1110m000)
- Ordres de travail (tswcs2100m000)
- Ressources matières des ordres de travail (tswcs4110m000)
- Sous-assemblages sortants ordre de travail (tswcs4150m000)
- Sous-assemblages entrants ordre de travail (tswcs4151m000)
- Historique sous-assemblages entrants ordre de travail (tswcs8551m000)

Ce champ ne peut contenir que les valeurs suivantes :

- Tiers acheteur
- Propriétaire

Ce champ est un champ d'affichage uniquement applicable lorsque la valeur attribuée au champ **Propriété** est **Propriété du client**.

Sortie des matières appartenant au client

Lorsque qu'une installation qui n'appartient pas au tiers acheteur fait l'objet d'une maintenance et que la la case **Autoriser utilis. propriétaire install. au lieu du t. ach. à la sortie** est cochée dans les sessions d'ordre de maintenance sur article client, d'ordre de travail et d'ordre de service, les matières appartenant au client qui sont possédées par le propriétaire réel de l'installation peuvent être utilisées.

Si ce paramètre est sélectionné et que la maintenance est exécutée pour une installation qui n'appartient pas au tiers acheteur, l'utilisateur est autorisé à attribuer la valeur Propriétaire plutôt que la valeur Tiers acheteur au champ **Tiers lié au stock**. Ceci est également vrai pour les lignes de matières qui contiennent à la fois des articles sérialisés et des articles anonymes.

Si ce paramètre n'est pas sélectionné, seules les matières appartenant au client qui sont la propriété du tiers acheteur sont autorisées pour les installations. Ceci est également vrai pour les articles sérialisés et anonymes.

- **Réception de matières appartenant au client**
  Lorsque qu'une installation qui n'appartient pas au tiers acheteur fait l'objet d'une maintenance et que la la case **Autoriser utilis. t. ach. au lieu du propriét. install. à la réception** est cochée dans les sessions d'ordre de maintenance sur article client, d'ordre de travail et d'ordre de service, le tiers acheteur peut être utilisé en tant que propriétaire du stock.

  L'article doit être reçu dans le magasin en tant qu'article appartenant au client.

  Si ce paramètre est sélectionné et que la maintenance est exécutée pour une installation qui n'est pas la propriété du tiers acheteur, l'utilisateur est autorisé à attribuer la valeur Tiers acheteur plutôt que la valeur Propriétaire au champ **Tiers lié au stock**. Ceci est également vrai pour les lignes de matières qui contiennent à la fois des articles sérialisés et des articles anonymes.

  Si le nouveau paramètre n'est pas sélectionné, seules les matières appartenant au client qui sont possédées par le propriétaire de l'article sérialisé sont autorisées. Ceci est également vrai pour les articles sérialisés et articles anonymes.

- **Modifications liées à l'arborescence physique**
  Tous les articles de l'arborescence physique sont la propriété du même tiers.

  Les modifications d'arborescence peuvent être lancées par l'intermédiaire d'ordres de maintenance sur article client, d'ordres de travail et d'ordres de service. La structure d'arborescence physique est mise à jour lors du traitement de ces ordres. Lors de la mise à jour du propriétaire des articles sérialisés utilisés dans une structure d'arborescence physique, le propriétaire de l'article situé au niveau supérieur de l'arborescence est également mis à jour.

  Si le propriétaire de l'article sérialisé et le tiers acheteur ne sont pas la même personne, le propriétaire de la structure d'arborescence physique doit être mis à jour.

  Si un article sérialisé ou un article anonyme est supprimé d'une structure d'arborescence physique et envoyé dans un magasin en tant que propriété du client, le propriétaire de la structure d'arborescence physique ou le tiers acheteur de l'ordre peut être utilisé pour les transactions de magasin. Bien que le propriétaire du stock puisse être modifié, le propriétaire de l'article sérialisé est toujours le propriétaire de la structure d'arborescence physique.

Lorsqu'un article anonyme appartenant au tiers acheteur est sorti du magasin en tant que propriété du client et lié à une structure d'arborescence physique, cet article devient ensuite la propriété du propriétaire de la structure d'arborescence physique.

- **Détails de l'article parent**
  Si l'**Article** parent, le **Série** et la **Position** (détails de l'article parent) sont spécifiés pour une ligne de matières, cette ligne peut déclencher la mise à jour de la structure d'arborescence physique. Le propriétaire peut être déterminé au moyen de l'article parent et du numéro de série. Si les détails de l'article parent ne sont pas disponibles, la structure d'arborescence physique n'est pas mise à jour et le tiers acheteur doit être utilisé en tant que propriétaire de l'article sérialisé.

  L'article parent, le numéro de série parent et la position (détails de l'article parent) sont spécifiés sur les lignes de coûts matières de l'ordre de service, les lignes de l'ordre de maintenance sur article client, les lignes de livraison et de réception, ainsi que dans les ressources matières de l'ordre de service. Vous pouvez également définir le tiers acheteur de l'ordre en tant que l'un des rôles de tiers pour l'article sérialisé.

  Pour avertir l'utilisateur qu'une modification a été lancée pour une structure d'arborescence physique n'appartenant pas au tiers acheteur de l'ordre, un message s'affiche lors de la spécification des détails de l'article parent.

Chapitre 4
Tiers par défaut

4

Ce chapitre propose une brève description de l'impact de la définition du tiers par défaut en ce qui concerne le propriétaire et l'utilisateur de l'article sérialisé.

Impact de la définition par défaut du tiers

Adresses des destinataires pour les ordres de service et la prestation

Les champs **Tiers destinataire**, **Adresse du destinataire** et **Contact du destinataire** ont été ajoutés à la prestation d'ordre de service, car ces champs peuvent avoir des valeurs différentes pour chaque prestation.

Le champ **Expédier les matières vers** est ajouté aux sessions Ordres de service (tssoc2100m000) et Prestations d'ordres de service (tssoc2110m000).

L'**Adresse d'expédition** est déterminée sur les lignes de la session Coûts matières de l'ordre de service (tssoc2122m000) en fonction de la valeur indiquée dans ces champs. Les champs de l'en-tête de l'ordre de service sont employés pour les lignes de coûts matières directement associées à l'ordre de service (avec le numéro de ligne de prestation zéro). Les champs de prestation d'ordre de service sont employés pour les lignes de coûts matières associées à une prestation.

Synchronisation des lignes d'en-tête

Les champs **Tiers destinataire Adresse du destinataire Contact du destinataire** et **Expédier les matières vers** sont ajoutés dans la session Ordre de service - Lignes - Synchronisation (tssoc0280m000).

Lorsque la valeur du champ **Adresse du destinataire** est changée sur la ligne de prestation d'ordre de service, la valeur du champ **Adresse d'expédition** des lignes associées de la session Coûts matières de l'ordre de service (tssoc2122m000) doit être mise à jour.

Groupe d'installation et numéro de série figurant sur l'ordre de maintenance

Les champs **Groupe d'installation**, **Article** et **Numéro de série** ont été ajoutés dans la session Ordres de maintenance sur article client (tsmsc1100m000). Lorsque vous indiquez une valeur dans ces champs, les champs **Service clients**, **Type de service** et **Tiers** acheteur sont renseignés avec les valeurs associées.

Ces champs ne sont pas utilisés pour les valeurs par défaut liées au contrat et ne doivent pas servir de valeurs par défaut pour les lignes d'ordre de maintenance sur article client.

Le champ **Tiers par défaut de l'ordre** de la session Groupes d'installation (tsbsc1100m000) ou de la session Articles sérialisés (tscfg2100m000) indique quel rôle de tiers est utilisé en tant que **Tiers** acheteur pour l'ordre de maintenance sur article client.

- **Synchronisation des lignes d'en-tête**
  Les champs **Article**, **Numéro de série** et **Groupe d'installation** ont été ajoutés dans la session Ordre de maintenance sur article client - Ligne de pièces (tsmsc1110m000) et sont uniquement utilisés comme valeurs par défaut pour la première ligne ajoutée. Ces champs ne sont donc pas ajoutés dans la session Ordre de maintenance sur article client - Synchronisation (tsmsc0280m000).
- **Générer le numéro de série**
  - Le bouton **Générer** permet de générer un numéro de série.
  - Si un numéro de série qui n'existe pas est spécifié, l'utilisateur est invité à créer ce numéro.

Sélection / recherche d'un groupe d'installation ou d'un numéro de série pendant la saisie de l'ordre

Lorsque vous sélectionnez un numéro de série sur les lignes de maintenance sur pièce, d'ordre de service et de réclamation client, Infor LN ne filtre et n'affiche que les articles sérialisés appartenant au tiers acheteur de l'ordre dans la session Articles sérialisés (tscfg2100m000).

Pour permettre la sélection des articles sérialisés qui n'appartiennent pas au tiers acheteur de l'appel, de l'ordre de service, de l'ordre de maintenance sur article client ou de la réclamation client, les sessions Critères de recherche (groupes d'installation) (tsmdm0280m000) et Critères de recherche (articles sérialisés) (tsmdm0281m000) ont été modifiées. La fonctionnalité de ces sessions a été améliorée par l'ajout d'un domaine comportant les valeurs **Propriétaire**, **Utilisé(e) par**, **Distributeur** et **Fournisseur**.

Les sessions Groupes d'installation trouvés (tsmdm0580m000) et Articles sérialisés trouvés (tsmdm0581m000) ont été étendues avec l'ajout d'un domaine comportant les valeurs **Propriétaire**, **Utilisé(e) par**, **Distributeur** et **Fournisseur**. Ces champs permettent d'indiquer les rôles du groupe d'installation ou de l'article sérialisé pour lesquels la recherche du tiers doit être exécutée.

Transferts des prestations planifiées

Les prestations planifiées peuvent être transférées vers un ordre de service ou un ordre de maintenance sur article client au moyen des sessions suivantes :

- Transfert prestations planifiées vers service sur site (tsspc2220m000).
- Transfert prestations planifiées vers atelier de réparation (tsspc2220m100).

Dans les deux situations, les ordres peuvent être regroupés à l'aide de diverses options. Pendant le traitement des prestations planifiées, la nouvelle relation entre les articles sérialisés du propriétaire et ceux du tiers acheteur de l'ordre doit être prise en compte.